

**Institut des vérificateurs internes,  
Section de Québec**

États financiers  
**31 mars 2009**

Le 28 avril 2009

## Rapport des vérificateurs

### Aux membres de Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Nous avons vérifié le bilan de **Institut des vérificateurs internes, Section de Québec** au 31 mars 2009 et l'état des résultats et avoir des membres de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 9614

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

# Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Bilan

Au 31 mars 2009

---

	2009 \$	2008 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	3 696	6 897
Dépôt à terme, 3,40 %, échéant le 24 mars 2010 et encaissable à demande	31 412	45 049
Comptes débiteurs	19 787	15 885
Avance à recevoir, sans intérêt ni modalité de remboursement	6 000	1 000
Charges payées d'avance	3 100	200
	<hr/> 63 995	<hr/> 69 031
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges	20 413	8 940
<b>Avoir des membres</b>	<hr/> 43 582	<hr/> 60 091
	<hr/> 63 995	<hr/> 69 031

Approuvé par le Conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur  
(2)

# Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Résultats et avoir des membres

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

	2009 \$	2008 \$
<b>Produits</b>		
Sessions de perfectionnement	47 900	48 575
Dîners-conférences	3 090	9 140
Tables rondes	9 447	6 034
Affichage de postes	7 800	8 750
Cotisations des membres	2 814	1 958
Placements	1 510	1 621
Divers	2 230	-
	<hr/>	<hr/>
	74 791	76 078
<b>Charges</b>		
Sessions de perfectionnement	44 204	34 796
Dîners-conférences	5 705	10 646
Tables rondes	9 847	7 543
Conférences et congrès	3 607	3 000
Dépenses du conseil d'administration	2 621	2 749
Formation CIA	3 000	4 347
Projets spécifiques	1 650	1 150
Services administratifs	8 100	2 500
Site Internet	1 552	1 576
Promotion et articles promotionnels	978	1 135
Assemblée annuelle	-	818
Frais d'administration	525	522
Contribution à la recherche	657	507
Commandites	4 500	-
Représentations intersectorielles	582	-
Frais de déplacement – directeur de district	422	-
Honoraires professionnels	3 350	2 500
	<hr/>	<hr/>
	91 300	73 789
<b>Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) pour l'exercice</b>	(16 509)	2 289
<b>Avoir des membres au début de l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	60 091	57 802
<b>Avoir des membres à la fin de l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	43 582	60 091

# Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2009

---

## 1 Statuts et nature des activités

L'Institut des vérificateurs internes, Section de Québec est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses principales activités consistent à regrouper les vérificateurs internes de Québec et à étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres.

## 2 Résumé des principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

### État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé étant donné qu'il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire utile aux lecteurs des états financiers.

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : « Détenus à des fins de transaction »; « Disponibles à la vente »; « Détenus jusqu'à l'échéance » et « Prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « Détenus à des fins de transaction » ou dans la catégorie « Autres passifs ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur. Par la suite, les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction continuent d'être comptabilisés au bilan à la juste valeur. La variation de juste valeur de ceux qui sont détenus à des fins de transaction est comptabilisée aux résultats de la période. Les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au coût après amortissement.

L'organisme a désigné ses instruments financiers selon les catégories suivantes :

Trésorerie	Détenue à des fins de transaction
Dépôt à terme	Détenu à des fins de transaction
Comptes débiteurs	Prêts et créances
Avance à recevoir	Prêts et créances
Comptes créditeurs et charges	Autres passifs

# Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2009

---

## 3 Modifications comptables futures

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié une nouvelle norme comptable intitulée « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir » (chapitre 4470). Ce nouveau chapitre établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile ses charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

L'ICCA a également modifié les normes « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif » (chapitre 4400), « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif » (chapitre 4430) et « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les états financiers des organismes sans but lucratif » (chapitre 4460). Le chapitre 4400 a été modifié afin d'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ces montants comme une catégorie d'actif net grevé d'une affectation d'origine interne. De plus, ce chapitre mentionne que le chapitre 1540 « États des flux de trésorerie » s'appliquera dorénavant aux organismes sans but lucratif.

L'adoption de ces normes s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'application de ces normes n'aura pas une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Organisme étant donné qu'il s'agit principalement d'informations supplémentaires à fournir.

## 4 Instruments financiers

En tant qu'organisme sans but lucratif, l'organisme a fait le choix permis par le Manuel de l'ICCA d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » au lieu des chapitres 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation ».

### Juste valeur

Les instruments financiers que l'organisme a inscrits au bilan sont la trésorerie, le dépôt à terme, les comptes débiteurs, l'avance à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et charges. La trésorerie et le dépôt à terme sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur des comptes débiteurs, de l'avance à recevoir et des comptes créditeurs et charges, comptabilisés au coût après amortissement, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

# Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2009

---

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2009, l'exposition de l'organisme au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Dépôt à terme	3,40 %
Comptes débiteurs	Sans intérêt
Avance à recevoir	Sans intérêt
Comptes créditeurs	Sans intérêt

## 5 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.